

-PROJET SENACS : Système d'Échanges **N**ational des **C**entres **S**ociaux-
OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX
ENJEUX et HISTOIRE – METHODOLOGIE GENERALES – PERSPECTIVES

Rappel des enjeux

Qu'est-ce que SENACS ?

Le projet de Système d'Échanges National des Centres Sociaux (SENACS) émane d'une ambition commune à la Caisse Nationale des Allocations Familiales (Cnaf) et à la Fédération des Centres Sociaux de France (FCSF) de créer un observatoire partagé entre réseau des Caf et réseau des fédérations et unions de centres sociaux : il se définit comme un **espace de dialogue entre acteurs** et de **partage d'informations** autour des actions et projets, des modes d'organisation et du rayonnement partenarial des structures sur leurs territoires respectifs.

Les objectifs et les fondamentaux de l'observatoire SENACS

SENACS poursuit un triple objectif :

- **donner à voir** ce que sont les centres sociaux,
- améliorer la **lisibilité du travail et des actions des centres sociaux** en lien avec leurs publics,
- favoriser la **reconnaissance** des centres sociaux dans la négociation avec les partenaires.

L'observatoire SENACS se base sur des données quantitatives et qualitatives, avec pour fondements :

◆ *sur le sens et l'utilité :*

- permettre aux centres sociaux de **se situer dans leurs réseaux**,
- produire un **dialogue sur les territoires**, avec les partenaires et les élus,

◆ *sur la méthodologie :*

- **une simplicité et une souplesse** : une centaine de questions avec un socle et des questions évolutives en fonction de l'actualité et des contextes,
- **un rythme annuel** : un cycle qui permet les comparaisons dans le temps et qui garantit un dialogue suivi entre les acteurs

Les engagements de la Cnaf et de la FCSF : aspect juridique et opérationnalisation de SENACS

La création d'un « observatoire des structures d'animation de la vie sociale (Avs) » est aussi un engagement de la **Convention d'objectifs et de gestion 2009-2012 (COG)**, signée entre la Cnaf et l'Etat. La visée est d'accroître la connaissance sur les projets sociaux développés par ces équipements agréés par les Caf.

Dès 2011, un **partenariat est donc mis en place entre la Cnaf et la FCSF** pour co-construire cet observatoire : le projet SENACS voit le jour.

L'objectif de valorisation des centres sociaux intervient dans un contexte où la défense de l'utilité de ces structures sur leurs territoires constitue un chantier prioritaire de la FCSF.

Sur le plan opérationnel, l'idée est d'expérimenter le développement d'un outil local déjà existant à d'autres territoires volontaires.



Dans la **Convention globale entre la Cnaf et la FCSF**, l'observatoire SENACS est positionné comme outil transversal. Pour la Cnaf, dans la **COG actuelle 2013-2017**, l'observatoire SENACS vise à être étendu par étapes à l'ensemble du périmètre national d'ici à 2017 et à inclure les Espaces de Vie Sociale (EVS). L'observatoire SENACS est également l'un des outils à disposition des acteurs pour la construction des Schémas Départementaux de l'Animation de la Vie Sociale.

1. Historique : d'un outil local-SERACS-, à un projet national-SENACS-

D'un outil local : SERACS, observatoire régional en Rhône-Alpes....

En 2002, l'Union Rhône-Alpes des Centres Sociaux (URACS) et la Caf du Rhône proposent de concert aux Caf et Fédérations départementales des centres sociaux de Rhône-Alpes une recherche-action pour la construction d'un observatoire régional partagé sur les centres sociaux (Système d'Echanges en Rhône-Alpes des Centres Sociaux- SERACS). L'objectif est d'avoir une base de données quantitatives et qualitatives sur ce que sont et ce que font les centres sociaux. Ce projet s'organise horizontalement à partir d'un site internet qui permet aux acteurs de renseigner annuellement un questionnaire simple d'accès et de valoriser leurs actions.

L'ensemble des Caf et des fédérations départementales des centres sociaux se sont progressivement associées au projet, formant un Comité de Pilotage régional SERACS (COPIL SERACS).

S'appuyant sur les informations issues de la base en ligne, le COPIL SERACS, composé de binômes Caf et fédérations départementales, co-produit chaque année une plaquette de communication sur les centres sociaux, à usage des structures et de leurs partenaires locaux, départementaux et régionaux.

Espace d'échanges sur des questions sociales et transversales qui touchent les centres sociaux de la région, le COPIL SERACS organise également dès 2009 des journées régionales thématiques.

L'échelon régional permet un dialogue entre les départements, conforte une analyse partagée sur les centres sociaux du territoire et en accroît leur lisibilité.

... à un projet national : SENACS

La mise en œuvre de l'observatoire national SENACS dès 2011 se base sur la réussite de SERACS : le projet valide la pertinence de l'échelle régionale pour l'analyse des données et se base sur des **comités de pilotage locaux mixtes composés de Caf et de fédérations locales (départementales, régionales) de centres sociaux**. Sur le plan opérationnel, la Cnaf confie à la Caf du Rhône une maîtrise d'ouvrage déléguée pour la mise en œuvre et le développement de l'observatoire SENACS dans les territoires.

Des temps forts nationaux sont organisés régulièrement lors de comités partenariaux réunissant des représentants de chaque territoire participant à SENACS.

Entre 2011 et 2014, 13 territoires pilotes ont volontairement participé à SENACS¹.

En 2013-2014, c'est 1 280 centres sociaux sur les 2 090 agréés au cours de l'année d'enquête qui ont été sollicités : le taux de réponse est de 87%.

A l'image de SERACS, SENACS produit des plaquettes de communication locales et nationales sur la base des informations recueillies. Ces plaquettes ont été très bien accueillies par les Caf, les fédérations locales et leurs partenaires techniques et politiques. La plaquette nationale, première

¹ Bouches-du-Rhône, Bretagne, Gironde, Ile-de-France, Midi-Pyrénées, Moselle, Nord, Pas-de-Calais, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes, Limousin, Auvergne, Meurthe-et-Moselle



en son genre, a été le support d'échanges autour des centres sociaux avec les ministères et le Sénat. La qualité de l'information issue de SENACS a été reconnue et validée par l'institution Cnaf qui a aussi utilisé ces données en externe, pour les négociations de la COG.

2. Méthodologie générale

a) Outils et phases d'une campagne SENACS

La dynamique SENACS repose sur un cycle annuel, de la saisie du questionnaire à la communication sur les résultats : le caractère annuel permet l'institution d'un dialogue constructif entre les partenaires des comités de pilotage.

Ce dialogue se définit certes sur la base des questions issues de SENACS, mais aussi sur la base de l'actualité locale et des enjeux communs aux partenaires.

Le questionnaire SENACS se veut être un questionnaire simple d'accès : une centaine de questions, avec :

- un socle de questions obligatoires sur les 6 dimensions du centre social : généralités, projet, gouvernance et vitalité démocratique, partenariat, emplois, finances,
- des questions facultatives sur une ou plusieurs thématiques revues régulièrement,
- des questions locales.

En lien avec la dynamique nationale, le cycle d'une campagne SENACS dans les territoires suit quatre phases :

1. la validation du questionnaire, puis sa saisie en ligne par les centres sociaux via www.senacs.fr,
2. l'analyse des données agrégées à l'échelle du département ou de la région, par le comité de pilotage SENACS,
3. la co-construction d'outils de valorisation des centres sociaux,
4. la diffusion et la communication des résultats.

b) Les moyens de SENACS

La mise en œuvre de SENACS nécessite la mise en œuvre de moyens humains et financiers négociés par les partenaires : temps dévolus à l'animation et à l'analyse, impression et duplication des plaquettes de communication...

Dans le cadre de l'expérimentation nationale SENACS, la Cnaf prend en charge les coûts liés au développement de l'interface technique senacs.fr et à la mise en page graphique de l'outil de communication. De même, la Cnaf met à disposition des sites les services d'un chargé de mission SENACS basé à la Caf du Rhône et travaillant à temps plein sur le projet.

3. Stratégie de développement 2014-2017

Sur la base de la méthodologie décrite ci-dessus, la stratégie de développement de SENACS pour la période de la COG actuelle suit un triple mouvement de consolidation de l'existant, d'intégration de nouveaux territoires et d'ouverture aux EVS.